

Zwei Briefe von C. A. Suțu aus dem Jahre 1855 über die Stellung der rumänischen Fürstentümer in der europäischen Politik

Die Zeit um 1859, als durch die Doppelwahl CUZAS die Vereinigung der rumänischen Fürstentümer erfolgte, ist sehr interessant. Ununterbrochen kommen neue Tatsachen zur Vervollständigung der bereits bekannten hinzu. Die Archive haben noch viele Überraschungen für uns bereit. So habe ich vor einigen Jahren im Archiv des Fürsten CZARTORYSKI in Krakau mehrere Dokumente zur Geschichte der Rumänen in der zweiten Hälfte des 19. Jh.s gefunden. Zwei davon, die wir im Anhang dieses Artikels wiedergeben, zeigen und vervollständigen uns das Bild einer Persönlichkeit, die wir bereits aus anderen Dokumenten und im Laufe der Jahre erschienenen Veröffentlichungen kennen, in einem neuen Licht. Diese Persönlichkeit ist der Titularfürst C. A. SUȚU, wie er sich selbst nennt, von dem der französische Konsul in Bukarest, BÉCLARD, sagte, er sei gar nicht berechtigt gewesen, diese Bezeichnung zu führen¹⁾.

Er war der Sohn eines Dragoman und hatte eine Nichte des Kaimakam ALEXANDRU GHICA aus Muntenien zur Frau²⁾. Seine Laufbahn begann er in Muntenien zur Zeit der Herrschaft des Barbu Știrbei (1849—1856) und wird 1850 zum Vornic Bukarests ernannt, also zum „Steuereinnehmer“ und Vorsitzenden der Güterverwaltung der Waisen³⁾.

Im Jahre 1852 wurde er einer Verschwörung beschuldigt, verlor aber trotzdem seine Stellung nicht⁴⁾. Nach der Rückkehr des gewesenen Herrschers ALEXANDRU GHICA, also nach 1854⁵⁾ trat Suțu, der wegen seiner kleinen Gestalt auch den Beinamen Sutzaki trug⁶⁾, auf dessen Seite über. Die Gründe, die ihn dazu bewogen haben, ins feindliche Lager überzugehen, können wir aus dem Folgenden leicht ableiten.

Im Februar 1855 floh Suțu unter Mithilfe des Konsuls von England (COLQUHOUN) und Frankreich (POUJADE) ins Ausland, da er wegen eines finanziellen Betruges angeklagt und vom Gerichtshof in einer Wechsel-Angelegenheit belangt worden war. Das englische Konsulat erleichterte ihm den Grenzübertritt nach Giurgiu, indem es die Bukarester Polizei täuschte. Suțu verbarg sich unter dem Namen des britischen Missionars MAYER. Poujade, der Bukarest ebenfalls verließ, sandte ihm, um ihm die Flucht zu erleichtern, mit seinen eigenen Sachen Kleider, Papiere und Geld⁷⁾.

1) GHENADIE PETRESCU, Dimitrie A. Sturdza și Dimitrie C. Sturdza, Acte și documente relative la istoria României V, Bukarest 1890, S. 1019; BÉCLARD an WALEWSKI, 27. August 1856 (künftig zitiert Acte și doc.).

2) JOAN C. FILITTI, Contribuții la istoria diplomatică a României în secolul XIX-lea, Bukarest 1935, S. 39.

3) N. JORGA, Corespondența lui Știrbei-Vodă I, Bukarest 1904, S. 526. Brief vom 10/22. Februar 1856.

4) Vgl. zu der Verschwörung: N. JORGA, Mărturii istorice privitoare la viața și domnia lui Știrbei-Vodă (Hist. Zeugnisse betreffend das Leben und die Herrschaft von Șt.-V.), (als Fortsetzung zu „Corespondența lui Știrbei-Vodă“ I), Bukarest 1905, S. 313 bis 320. Știrbei hat dieser Tatsache gar keine Aufmerksamkeit geschenkt. Vgl. die Prinzenadresse vom 10. Oktober 1852. Ebenda, S. 319; N. JORGA, Viața și domnia lui Barbu Dimitrie Știrbei, Domn al Țerii Românești (1849—1856), Bukarest 1905, S. 78 (Auszug aus den Annalen der Rumänischen Akademie, Serie II, Bd. XXVIII. Man. Hist. Abt. Nr. 1).

5) N. JORGA, Viața și domnia lui Barbu Dimitrie Știrbei, S. 78.

6) Acte și doc. V., S. 1018. BÉCLARD an WALEWSKI, 27. August 1856.

7) N. JORGA, Mărturii istorice . . . , S. 238.

Ştirbei, der eine Kommission mit der Untersuchung des Falles beauftragt hatte, verlangte von AALI PASCHA in einem Brief vom 10/22. Februar 1856, er solle Suţu zwingen, nach Bukarest zurückzukehren, um sich wegen seiner Taten zu verantworten⁸⁾. Wir verstehen nun Suţus Haß auf Ştirbei und seinen Übergang in das Lager Ghicas. 1856 in die Stelle eines Kaimakam gelangt, ernennt Ghica diesen auch — Gipfel der Ironie! — zum Finanzminister⁹⁾. Der Kaimakam wünschte nun, den Thronprätendenten Munteniens, Ştirbei, zu beseitigen und begann mit Hilfe Suţus einen Feldzug von Anklagen gegen diesen. Der englische Konsul in Bukarest dürfte von diesem Feldzug unterrichtet gewesen sein. Und wenn wir den Zeitungen jener Jahre Glauben schenken wollen, so dürften an diesem Feldzug schon seit 1855 auch, um nur die bedeutendsten Namen zu nennen, OMER PASCHA und POUJADE beteiligt gewesen sein¹⁰⁾.

Aber der Kaimakam Munteniens, Alexandru Ghica, der die Geschicklichkeit und Skrupellosigkeit Suţus schätzte, vergaß, weil es im Interesse des Augenblicks gelegen war, daß derselbe Mann in jener Zeit, als er sein Sekretär war, der Gegenpartei persönliche Papiere zur Verfügung gestellt hatte, die seinem Herrn gehörten, der damals Herrscher war (1834—1842); er vergaß auch die schändlichen Taten Suţus zur Zeit von Ştirbei und benützte seinen Minister jetzt als Agenten im Ausland. Die Entsendung Suţus in die Hauptstädte Europas, Wien, Paris, Konstantinopel und London hatte einen doppelten Zweck: einen wirtschaftlichen und zugleich politischen. Der politische war die Propaganda zugunsten der Kandidatur von Alexandru Ghica. Suţu scheint seine Reise durch Europa im November 1856 begonnen zu haben¹¹⁾. Im Ausland nimmt er die Verbindungen mit den großen Persönlichkeiten der Zeit auf: Sir SEYMOUR, dem Gesandten Großbritanniens in Wien (1855—1858); Graf BUOL-SCHAUENSTEIN, Außenminister Österreichs¹²⁾. In Paris dringt er bis zu NAPOLEON III. vor. Es ist sicher, daß er auch in dieser Stadt einige Minister gekannt hat.

Wir wissen nichts genaues über die Rückkehr Suţus von seiner Mission, wie wir auch über den Abbruch der Beziehungen zwischen ihm und Alexandru Ghica nichts genaues wissen¹³⁾. Im März des Jahres 1858 verließ Suţu das Land, mit seinem Herrn, dem Kaimakam, überworfene¹⁴⁾.

Das erste Dokument, ein Brief aus Paris vom 17. Mai 1855 (Anhang I), zeigt uns,

⁸⁾ N. JORGA, *Corespondenţa lui Ştirbei* . . . S. 526—527.

⁹⁾ *Acte şi doc.* III, S. 701, 782; V, S. 944, 1018; IX, S. 80. Über den Einfluß, den SUŢU auf den Kaimakam GHICA ausübte vgl. auch MIHAI POPESCU, *Documente inedite din preajma unirei Principatelor* (Unveröffentlichte Dokumente aus der Zeit der Vereinigung der Fürstentümer), Bukarest 1928, S. 43 (Bericht des ALFONS VON WIMPFEN).

¹⁰⁾ *Acte şi doc.* III, S. 965. THOUVENEL an WALEWSKI, 4. Dezember 1857, V, S. 836 bis 838; TALLEYRAND-PÉRIGORD an WALEWSKI, 22. Dezember 1857, S. 1031; BÉCLARD an WALEWSKI, 1. September 1856, S. 1053—1055; BÉCLARD an WALEWSKI, 17. Oktober 1856, S. 1077; BÉCLARD an WALEWSKI, 8. Januar 1857, IX, S. 78; N. JORGA, *Mărturii istorice* . . ., S. 244—245, 271. „*Journal Autrichien*“ vom 19. Mai 1855 und „*Oesterreichische Zeitung*“ vom 3. November 1855.

¹¹⁾ JOAN FILITTI, *Contribuţii* . . ., S. 40 ff; *Acte şi doc.* VII, S. 100; TALLEYRAND-PÉRIGORD an WALEWSKI, 17. März 1858, IX, S. 405; GRIGORE GHICA an CONSTANTIN GHICA, 22. Januar 1857.

¹²⁾ JOAN C. FILITTI, *Contribuţii* . . ., S. 40—41.

¹³⁾ JOAN C. FILITTI, *Contribuţii* . . ., S. 46. SUŢU mag sich als Gegner der Vereinigung von GHICA getrennt haben, als dieser sich für dieselbe aussprach.

¹⁴⁾ *Acte şi doc.* VII, S. 100. TALLEYRAND-PÉRIGORD an WALEWSKI, 17. März 1858.

daß Suțu in Paris auch andere Verbindungen gepflegt hat. Wir finden den von Știrbei Abberufenen in Beziehungen zu einigen hervorragenden Persönlichkeiten der polnischen Emigranten: Graf ZAMOYSKI und Fürst ADAM CZARTORYSKI, an den er auch den obengenannten Brief richtet. Aus diesem Brief, in dem er die Wiederherstellung Europas unter dem Schutze Frankreichs und Englands auf der Grundlage des Nationalitätenprinzips propagiert, halten wir folgende Vorschläge fest: Die Schaffung eines norditalienischen Königreiches unter dem Haus Sardinien; Wiederherstellung Polens als Königreich unter dem Fürsten Adam Czartoryski und die Übergabe der Herrschaft in den „Donau-Provinzen“ an Alexandru Ghica, für die er bereits Propaganda machte. Zur Durchführung seines Planes war er der Meinung, Kaiser Napoleon solle „in seiner Kanzlei eine konzentrierte Aktivität betreffend die Nationalitäten entfalten“. Da er leidend sei, könne er dem Kaiser seine Dienste nicht in dem Umfang anbieten, wie er dies gerne möchte. Aber er empfahl für diese Stelle den gewesenen französischen Konsul in Bukarest, Poujade.

Das zweite Dokument ist ein Brief Suțus vom 23. Juni 1855 (Anhang II) an ein Mitglied des französischen Ministeriums. Suțu kommentiert darin einen im „Journal de St. Petersburg“ erschienenen Artikel, indem er die Unzulänglichkeiten des russischen Protektorats über die Rumänischen Fürstentümer beschreibt. Was diese Fürstentümer betrifft, schlägt er der „Allianz“ — also den gegen Rußland eingestellten Mächten, und wir glauben besonders Frankreich und England — vor, sie sollten noch während des Krieges an die Organisation dieser Fürstentümer unter folgenden Leitsätzen gehen: Aufrechterhaltung des otomanischen Reiches, Bewaffnung des linken Donauufers und Bildung einer den Türken botmäßigen Regierung. In dieser Weise würde das russische Protektorat von selbst in sich zusammenfallen,

Um den Russen den Einfluß auf die Donauschiffahrt zu entreißen, schlägt er vor, den Sulina-Arm stillzulegen und den St.-Georgs-Kanal auszubauen.

Was den Krieg betrifft, schlägt er vor, die Krim zu verlassen oder mindestens die Festung Sebastopol fallen zu lassen. Omer Pascha solle mit seiner Armee in die Fürstentümer einziehen. Diese Armee solle noch verstärkt werden durch 30.000 von den Verbündeten gelieferte Soldaten. Die militärischen Operationen sollen sich auf eine Blockade beschränken. In Konstantinopel solle ein Stützpunkt für die Schifffahrt geschaffen werden usw.

Wir wissen nicht, was das Schicksal dieses Briefes war. Es scheint als ob dieser Brief mit einem am 9. Juli 1855 in der französischen Zeitung „Le Moniteur“ erschienenen Artikel in Verbindung gebracht werden müsse, „in dem die Mängel des russischen Protektorates aufgezeigt werden, und all das Übel, das die Russen durch die Thronenthörung Alexandru-Vodă Ghicas angerichtet haben“¹⁵⁾. Jedenfalls schreibt C. A. ROSETTI an D. BRĂTIANU am 7./19. Juli 1855, der Verfasser des betreffenden Artikels sei Suțu gewesen¹⁶⁾. Unser Dokument (Anhang II) wäre ganz dazu angetan, diese Tatsache zu bestätigen¹⁷⁾.

Klausenburg

GHEORGHE DUZINCHEVICI

¹⁵⁾ AL. CRETZIANU, Din arhiva lui Dumitru Brătianu II (Bukarest 1934, Anm. 1, S. 221).

¹⁶⁾ Ebenda, S. 22.

¹⁷⁾ Die Dokumente im Anhang sind genau nach dem Wortlaut wiedergegeben.

Anhang

I.

Fürst C. A. Sułkowski an den Fürsten Adam Czartoryski

Paris, le 17 Mai 1855.

Mon Prince

L'état des affaires générales à mesure que l'illusion se dissipe sur les intentions de l'Allemagne, n'indiquant plus l'espoir d'une conciliation de principes et d'intérêts entre les grandes puissances, j'ai pensé qu'il est opportun, sur l'invitation qui m'en a été faite par le C-*te* Zamoyski — d'exposer à Votre Altesse une opinion sur la marche qu'il paraîtrait utile de faire adopter, en vue de l'occurrence qui viendrait à se produire d'un appel aux Nationalités de la part de la France et de l'Angleterre.

Depuis 1815 la Belgique et la Grèce se sont reconstituées, et sur tous les centres d'action, le principe des Nationalités s'est développé. Là où il n'a pu réussir, il n'a point été arrêté par les forces et les principes ennemis de la Sainte-Alliance, mais par ses propres excès. Les carboneros de 1821, comme les Mazzinistes de 1848; les exaltés de Varsovie, comme le parti Kossuth en Hongrie n'ont jamais représenté le principe des Nationalités au nom des quelles, ils gaspillaient dans de vaines et sanglantes tentatives l'avenir des peuples souffrants. Les idées révolutionnaires incapables de stabilité pour l'organisation de l'intérieur, et considérées à juste titre comme dangereuses pour leur promiscuité et leur violence par les gouvernements dont le secours pourrait seul aider à la renaissance des Nationalités, sont comme elles l'ont été, le principal obstacle, à ce que la Pologne, l'Italie et la Hongrie, recouvrent leurs droits, et se rasseyent dans les conseils amphictyomiques de l'Europe. Parmi les causes qui ont puissamment contribué à contaminer l'intérêt des Nationalités avec les idées révolutionnaires il n'y en avait pas de plus active, que la jalousie politique qui divisait naguère les puissances occidentales sur tous les points du Monde. L'Angleterre semblait favoriser de préférence les opinions exaltées, tandis que les modérés se réclamaient plus particulièrement de la protection de la France. Cette cause il est laisible à l'Alliance, de la faire disparaître, si les deux Cabinets se pénétrant enfin de la grandeur, de l'extension, et de la durée de la lutte entreprise, se décident à faire passer leur concorde dans tous les détails, où ils croyaient jusqu'ici pouvoir conserver la faculté de se conduire d'une manière divergente. Pour que soixante millions d'Anglo-Français, combattant avec succès cent-vingt millions de Prusso-Allemands, le moins est-il, qu'ils ne se fassent point eux-mêmes obstacle, en maintenant une funeste division au sein des Nationalités qu'il leur serait seulement alors possible de prendre pour auxiliaires, lorsqu'ils réussiraient à les rendre à elle-mêmes, et à une complète intelligence des intérêts qui doivent les guider. Ainsi l'entente complète des deux Cabinets, devra être le premier point à obtenir, et cette entente ne saurait être efficace, que si instructions, choix des agens, langage officiel ou réservé et tendances pourraient devenir identiques sans réticence ou arrière-pensée.

La guerre n'étant point un état qui comporte l'usage des moyens expectants ou théoriques, se borner à évoquer l'esprit des Nationalités qui dans la situation géographique où elles se trouvent placées, sans contact immédiat avec l'occident, s'agiteraient amorphes et indisciplinées au milieu du cercle de fer, dont les entourerait la Ligue du Nord, c'est inaugurer une nouvelle ère de troubles et de malheurs en Europe, qui retomberaient, en récriminations, et en fièvres révolutionnaires sur les gouvernements provocateurs de l'occident.

La France et l'Angleterre, ayant à accepter la tâche laborieuse de régler à elles seules le sort de l'Europe, si elles se pénètrent de la grandeur et de la nécessité de cette mission, rendue obligatoire par le refus des puissances du Nord, à rétablir le concert européen sur des bases acceptables, n'ont plus de ménagemens à garder, ni de fidélité à professer pour les Traités généraux qui réglaient ante Bellum, la circonscription des États de l'Europe s'il est dans leur intérêt direct de s'aider des Nationalités; s'il est reconnu nécessaire pour cela, de les dégager des idées, des partis et des individus révolutionnaires, qui les rendent dangereuses dans la coopération qui leur serait demandée; il doit être rationnel, d'organiser ab initio, les gouvernemens de ces Nationalités et de les traiter en alliées; on marquerait ainsi le but de la guerre; on concentrerait les forces des émigrés; on arrêterait dans leurs germes de funestes divisions; on annoncerait clairement l'adoption exclusive de l'opinion modérée; on simplifierait enfin les moyens de se servir d'une arme nécessaire, mais discreditée pour son énergie même. Ainsi, le second point à obtenir des deux Cabinets, c'est de les persuader à reconnaître immédiatement deux nouveaux Royaumes, le Nord de l'Italie, sous la maison de Sardaigne, la Pologne sous Votre Altesse; et à appuyer la Porte ottomane, dans sa disposition à remettre le Hospodarat des provinces Danubiennes à l'ex-Prince Alexandre Ghika. Il serait inutile d'entrer ici dans le détail des résultats qu'il y aurait à attendre de ces déterminations, qui donneraient clairement aux autres Nationalités, comme aux peuples allemands, toute la mesure des intentions de l'alliance, et feraient crouler les calomnies répandues en présomtion de projets de conquête, au d'influence exclusive et prépotente, attribuées à la France et à l'Angleterre. Qui veut la chose, doit vouloir les moyens; à ce prix seul, le moyen des Nationalités devient praticable et se désagrège des idées révolutionnaires qui le paralysent.

La marche des affaires intérieures et extérieures en France et en Angleterre, mérite aussi de fixer l'attention, en ce qu'elle n'offre point dans son état actuel, les facilités désirables pour conduire la guerre, et l'opinion publique sur la guerre. Il est à remarquer à priori, que l'immense mouvement des sciences, des arts, de l'industrie et du commerce se réserve dans l'occident, les individualités les plus intelligentes, et que des hommes pour la plupart médiocres remplissent les fonctions publiques; tandis que le contraire arrivant en Allemagne et en Russie, les gouvernemens de ces pays disposent de capacités et de spécialités remarquables pour le maniement général des affaires. Je ne signale ce fait que pour essayer d'indiquer un moyen de prévenir ses conséquences probables sur la direction des intérêts relatifs à la mise en scène politique des Nationalités. Depuis l'avènement de l'Empereur les idées généreuses, droites et élevées, ont repris courage en Europe, devant cette manifestation vivante de la Providence, dont les desseins éclatent, dans les actes de Napoléon III. Il ne dépendra certes point de la courte intelligence des médiocrités qui se succèdent dans le corps diplomatique Anglo-Français d'arrêter les effets de ces idées, mais des erreurs, aussi persistentes que celles qui immortaliseront M-r de Bourqueney et de Westmoreland, peuvent les retarder, et deviennent fâcheuses à la longue. D'ailleurs et talent de rédaction plus au moins commun, et si fort prisé dans le choix des agens politiques, est peut-être la moindre qualité requise pour savoir défendre et préserver les intérêts de son pays, dans le cours d'une crise qui n'a pas de précédent dans l'histoire du Monde. C'est l'étude, la suite et la conviction qui manquent, et pardessus tout, l'intelligence de la mission Napoléonienne. En Allemagne et en Russie, on sert le gouvernement, pour le gouvernement seul; le milieu dans le quel, vit l'employé, est tout à l'unisson de ses devoirs. En France, comme en Angleterre, le fonctionnaire a une opinion réservée et les Salons, exèrcent sur ses tendances une action presque toujours incidente à ses

instructions. Sur cent fonctionnaires, on ne trouverait pas dix qui échappent à ces influences épidémiques, qui leur font considérer comme précaire l'existence du gouvernement qu'ils servent. Est-il besoin de déduire les conséquences d'une pareille situation, par rapport à l'affaire aussi délicate qu'épineuse des Nationalités ?

Pour y obvier, il y a un troisième point à essayer; c'est d'obtenir que l'Empereur veuille bien concentrer dans sa chancellerie particulière le travail relatif aux Nationalités. Si ma santé me le permettait, j'aurais sollicité ardemment la faveur de servir Sa Majesté Impériale; le dévouement du fils à Napoléon III. aurait égalé dans l'occasion, celui du père à Napoléon I^{er}. Mais puisque mes infirmités me rendent inapte, je ne puis mieux faire que de signaler à l'attention de Votre Altesse, un employé qu'elle connaît d'ailleurs et qui me paraît posséder à fond les connaissances relatives aux intérêts complexes qui se rattachent à la question des Nationalités. C'est Mr. Poujade agent politique rappelé de Bukarest sur les réclamations de l'Autriche trop facilement agréées par Mr. Thouvenel.

En général, il y a, à appréhender que la France et l'Angleterre au moment de se décider à employer un moyen qui cotoye de bien près les idées révolutionnaires, ne se laissent aller par des opinions préconçues, et des rapports inexacts de leurs agents diplomatiques, au fil de l'eau de promesse hazardées par des hommes pleins d'illusions; aussi je ne puis assez insister sur la nécessité de concentrer sous les yeux de l'Empereur l'ensemble de la direction des affaires relatives aux Nationalités, et en dehors des bureaux officiels qui n'inspirent aucune confiance par leur instabilité.

Permettez-moi, mon Prince, de réclamer votre indulgence, sur ces quelques considérations que j'ai dû vous soumettre, et Veuillez accepter avec grâce, l'offre des sentimens de profond respect, avec les quels, j'ai l'honneur d'être

mon Prince

de Votre Altesse

Le très humble et très obéissant serviteur le Prince C. A. de Soutzo.

Muzeum X. X. Czartoryskich Krakau. Original Rkp. Nr. 5630. (Guerre de Crimée. Cosaques. 1855.)

II.

Fürst Suțu an einen Ungenannten

Paris, le 23 juin 1855.

Monsieur

Je crois devoir soumettre à votre bienveillante indulgence, quelques remarques sur les faits relatés dans l'article dernièrement inséré dans la gazette de St. Petersbourg.

L'acte séparé du Traité d'Adrianopole, ce règlement organique octroyé aux Principautés, et la conduite correcte du général Kissieleff pendant son administration provisoire, faits sur lesquels s'appuie actuellement la Russie pour essayer de démontrer que son intervention a été utile à ces pays, ne servent au contraire qu'à prouver ce peu de sincérité de sa politique, puisqu'elle stipulait, légiférait et appliquait en partie des améliorations qu'elle s'est bientôt après étudiée à détruire elle-même en exerçant l'influence de son Protectorat de manière à ramener l'état anormal qui existait avant la guerre de 1828.

Le système d'organisation introduit sous ses auspices en 1830 reposait sur trois principes: la stabilité du pouvoir par la nomination de Hospodars à vie; le contrôle sérieux des Finances par l'établissement d'une bonne loi électorale, et la commission

de droits calculés de manière à assurer un certain degré d'indépendance à l'assemblée générale. L'autonomie enfin par la démarcation de limites précises à l'ingérence de la Puissance Suzeraine.

En faisant destituer le Hospodar Alexandre Ghika, qui tenait le hospodarat à vie, qui pendant le cours de huit années d'administration s'était concilié l'estime et l'affection des Valaques, et s'était attiré par là l'approbation entière de tous les Agens des Puissances étrangères et particulièrement de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche, qui jugeait alors les affaires des Principautés, d'après des principes tous différents de ceux qui l'inspirent actuellement. En violentant ouvertement les formes établies par elle même pour l'élection des Hospodars, en vue de faire prévaloir ses propres candidats Bibesco et Stirbey la Russie annula de fait le principe inscrit dans la constitution relativement à l'immutabilité de l'autorité.

En exigeant en 1837 comme en 1844 la suspension de l'assemblée générale en autorisant en 1846 la violation de la loi électorale, en soutenant l'odieuse administration Bibesco, qui, à force d'arbitraire et de folie, finit par disparaître dans l'orage populaire de 1848. En obtenant la suppression de la représentation nationale en 1849 et en la faisant suppléer par un Conseil de fonctionnaires salariés; en obligeant enfin la Porte, lors de la Convention de Balta-Liman, à nommer hospodar provisoire le frère même de Bibesco, en soutenant et en applaudissant les actes les plus arbitraires de Stirbey qui a foulé aux pieds toutes les garanties légales du Règlement organique, et tous les privilèges antérieurement assurés au pays par les anciens Firmans; la Russie anihila de ses propres mains les deux autres principes qui servaient de base aux institutions qu'elle se vante d'avoir fait octroyer aux Principautés, ramenées ainsi au delà de l'état de désorganisation qu'elle s'étant chargée de réparer en 1830: — Attila avait stipulé le désert entre lui et le Bas-Empire; la Russie plus madrée que le Hun, stipula le désordre entre elle et la Turquie.

Presque tous les faits relatés dans l'article à l'appui de son argumentation sont défigurés. Ce ne sont point les stipulations Russes qui rendirent le hospodarat aux indigènes; la Porte revint de force à cet expédient, parceque des quatre familles, les deux branches Soutzo, les Mourousi, et les Callimacki, qui avaient seules le droit d'occuper les hospodarats de Moldavie, et de Valachie d'après le Firman intitulé Canoun-Namé consenti par l'ambassadeur de Russie C-te Strogonoff en 1818, il ne restait plus que des enfans en bas âge et des veuves à la suite des combats de l'insurrection Grecque de 1821, et des boucherie en masse des Chrétiens à Constantinople, sous le Ministère du fameux Halet.

La suppression du Capau aurait pu faire titre en faveur de l'intervention Russe, si la Russie elle-même ne s'était chargée de détruire les heureux résultats esperés de cette mesure. Depuis 1830, la Valachie exporte, année commune, de huit à dix millions d'hectolitres en céréales et graines oléagineuses et cependant la population reste stationnaire; le paysan est tout aussi misérable qu'avant l'introduction des réformes russes; le propriétaire est ruiné; les capitaux manquent pour les plus minces entreprises; l'intérêt de l'argent flotte de 12 à 18%. Il n'y a ni grandes routes ni aucun des établissemens publics qui marquent les progrès, et l'édilité des villes est à créer. C'est que le travail et ses fruits sont pompés par les abus du hospodarat et du Protectorat qui placent les pays vis-à-vis des Princes indigènes et du Ministère russe et de ses Agens exactement dans la même situation décrite par l'article relativement aux abus perpétués par les hospodars étrangers en vue de rassasier la rapacité de la Porte.

L'éducation publique, loin d'avoir fait des progrès comme le prétend l'article, a perdu son caractère classique et religieux qui se fait encore remarquer chez les vieux

Boyards, paussée aveuglement dans la voie du Roumanisme pur et de steriles idées d'une nationalité impossible; elle produisit cette génération des Révolutionnaires, qui après avoir parodié à Bukarest les plus ignobles scènes des insurrections parisiennes, revent actuellement dans les estaminets de Londres de Paris et de Constantinople, a coté du folliculaire Vaillant, une indépendance politique, qu'ils seraient parfaitement incapables de défendre si elle était accordée; un prince étranger auquel ils ne sauraient ob(é)ir, et les gloires d'une extraction Roumaine que l'histoire leur denie, tristes victimes de l'hypocrite politique d'une puissance, qui ne marchande point les moyens, lorsqu'elle se propose d'atteindre le but de compléter la distraction des Pr(incipau)tées du corps de l'Empire ottoman, fut-ce même au moyen du desordre des intelligences.

L'établissement de la ligne des quarantaines sur le Danube et les mesures d'excessive sévérité dont il fut accompagné, découlaient de cette même pensée de séparation plutôt, que du louable desir de préserver le pays du fléau de la peste; car la Turquie depuis 1830 avait elle même adopté des mesures sanitaires, qui rendaient inutile cette superfétation des precautions. L'article affecte de considerer comme un fait irrévocablement acquis aux futures negociations de paix, le reglement du premier point, par la concession de la garantie collective; la depêche de Mr. de Buol et de Mr. de Hubner va plus loin et revet un caractère comminatoire. De sorte que la France et l'Angleterre lors meme que les evenements de la guerre leur permettraient d'exiger en compensation de leurs sacrifices des conditions plus avantageuse, ne sauraient chercher ces conditions que dans le cercle étroit du troisieme point. Cette promptitude à adopter comme siennes propre, des garanties d'origine ennemie, bien qu'en apparence motivée par le besoin de s'assurer la neutralité de l'Allemagne, dont elle n'a jamais douté; dénote que la Russie en abandonnant le protectorat exclusif, croit avoir assuré les effets de ce protectorat, par la garantie collective, qui aura à maintenir les Pr(incipau)tées aussi et plus separées du corps de l'Empire ottoman que les Traités russes n'y avaient réussi à le faire. Il ne reste désormais à l'alliance qu'un seul moyen, pour parer aux inconvenients de cette nouvelle protection russe, appuyée ouvertement par l'Allemagne — c'est d'organiser les Principautés pendant la guerre dans le sens de trois principes suivants: de l'integrité de l'Empire ottoman, de l'armement de la rive gauche du Danube et de la formation d'un Gouvernement local dévoué à la puissance suzeraine. Les faits accomplis pendant le cours de la guerre seraient présentés lors de la reprise des negociations à la garantie collective et détruiraient définitivement l'influence et les projets de la Russie dans les Principautés.

L'article se felicite en autre de l'accord de toutes les puissances relativement au second point, également considéré par la Russie et l'Allemagne comme fait acquis aux negociations futures: cependant le Syndicat ne satisfait aucunement aux besoins, au nom desquels cette question avait été soulevée. Les obstacles ne sont point seulement dans le debouquement mais bien aussi dans la navigation fluviale, dominée par les Forteresses et la flotille russes, et entravée par les difficultés du hallage obligé sur la rive de l'ancienne île de Peucé appartenante à la Russie. Quant au curage des bouches de Soulina, les observations de l'article son en partie fondées; les sables changent continuellement de place et defient le dragage, dont le travail même continu est insuffisant. Les grains frequens trouvent les navires sons abri et les poussent sur les rochers. Le transbordement est chanceux et coute de 8 à 10.000 piastres, par cargaison. Tous ces inconveniens ne sont pas de nature à être vaincus, par l'etablissement du Syndicat. Ce qu'il y a à faire c'est d'abandonner tout simplement le bras de Soulina et de creuser le canal de St. Georges qui enleverait complètement la navigation

du Danube à l'influence russe. C'est une dépense d'environ 15 millions des francs qu'une compagnie entreprendrait avec beaucoup d'avantage. Ce serait encore un fait accompli pendant la guerre et qui rendrait inutile toute négociation ultérieure sur le second point.

Si l'article avait développé la pensée russe à l'égard du quatrième point, j'aurais essayé d'exprimer un avis pratique, sur la manière de résoudre la question des Rayahs pendant le cours de la guerre, de sorte que lors de la reprise des négociations la Russie et l'Allemagne n'auraient plus à exprimer leur sollicitude à cet égard.

Quant au troisième point, l'argumentation de l'article est péremptoire. Les conditions exigées sont en effet incompatibles avec l'honneur d'une puissance indépendante: inutiles quant à la Turquie, qui est bien plus menacé du côté du Danube que par l'Euxin et profitables uniquement à un intérêt spécial, anglais, appréhendant des entreprises d'ailleurs fort éloignées dans l'Asie centrale.

Dans les termes où les quatre points avaient été posés, lors même que la Russie les aurait acceptés, le rétablissement de la paix aurait été précaire et dommageable aux intérêts de l'alliance. Cette paix ne deviendra possible et solide, qu'en profitant de la rupture des conférences et de la continuation de la guerre, pour terminer entre l'Angleterre la France et la Turquie, les questions qui se rattachent au premier, second et quatrième points, de manière à présenter des faits accomplis à la Russie et à l'Allemagne à l'époque de la reprise des négociations. Mais pour arriver à des pareils résultats il faudrait complètement renoncer au système actuellement adopté par l'Alliance. Il faudrait d'abord abandonner la Crimée, ou au moins le siège de Sebastopol, ramener l'armée d'Omer pacha dans les Prin(cipau)tées, en y adjoignant au moins 30.000 h. des troupes alliées, borner les opérations militaires à un strict blocus; préparer enfin l'établissement d'une station navale permanente à Const(antino)ple et abandonner seulement alors les conditions humiliantes pour la Russie relativement à la limitation des ses forvaces nales dans l'Euxin.

Je n'ignore point Monsieur que l'avis que je prends la liberté d'exprimer, se trouve en opposition avec la manière de voir de deux grands Cabinets alliés. Mais j'ai la présomption de croire, que l'expérience acquise dans plus de trente ans de service actif, comme Ministre en Valachie et en Moldavie, pourrait me faire accorder du moins sur les matières spéciales relatives aux Pricipautés, quelque bienveillante attention de la part du Ministère Imperial. C'est dans cet espoir, que j'ai cru devoir solliciter Votre indulgence sur ces remarques, et je saisis cette même occasion pour Vous prier d'agréer l'expression des sentiments de ma haute considération.

Ibid. rkp. 5609. Copie f. 211—217.

(Soutzo).

Zur Erforschung der Volkstrachten im Südosten

In der Volkstrachtenkunde ist die deutsche Wissenschaft zumal im Südosten in den letzten Jahren um ein erhebliches Stück weiter gediehen. Ihre Betrachtungsweise reicht über die bisherige Art einer allgemeinen Beschreibung im volkskundlichen Verstand so sehr hinaus, daß diese Erkenntnisse hier kurz zusammenfassend überblickt werden sollen.

Um die Trachtenerscheinung der deutschen Volksgruppen in Ungarn und Siebenbürgen hat sich mit hervorragender künstlerischer Einfühlung E. PIFFL bemüht¹⁾.

¹⁾ ERNA PIFFL, Deutsche Bauern in Ungarn. Berlin. Verlag Grenze und Ausland, 1938.